



Communiqué du 10 avril 2025

La FSU Mayotte appelle les personnels enseignants et les agents du rectorat à la grève mardi 15 avril 2025 aux motifs suivants.

La situation de sureffectif s'est aggravée après Chido compte tenu des destructions de salles de classes. L'insécurité et les crises de toutes sortes paralysent régulièrement le fonctionnement du service public d'éducation et créent une rupture dans la continuité du service. Les élèves de Mayotte sont souvent privés d'enseignants et d'une manière générale d'encadrement en raison des difficultés à recruter. Tous les personnels sont exposés à des risques d'agression et particulièrement les EMS qui sont en première ligne.

Le groupe de travail « attractivité » pour l'éducation nationale doit se réunir à nouveau et pour la troisième fois en mai. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la hausse de l'indexation n'est pas à l'ordre du jour contrairement aux promesses de la direction générale des ressources humaines.

Les EMS pourtant essentiels dans le fonctionnement du système éducatif à Mayotte et exposés à des risques sans commune mesure avec leurs collègues de l'hexagone, sont privés de toute progressivité salariale. Qu'ils soient débutants ou avec 10 ans d'expérience, ils reçoivent le même salaire.

La FSU Mayotte revendique pour toutes et tous :

- Une hausse du taux de l'indexation des salaires pour passer à au moins 60% dans une première étape,
- L'alignement des droits (allocations familiales, aide au logement,...)
- La dé conjugalisation de l'ISG

Pour les EMS

- L'instauration d'une grille de progression salariale,
- La mise en place d'une prime de risque,
- L'attribution d'équipements (téléphone et scooter de service, uniformes en nombre suffisant)

Rassemblement prévu à 9h le mardi 15 avril devant le
rectorat